



# Le "communisme municipal" ou le réformisme officieux en banlieue rouge

Emmanuel Bellanger

## ► To cite this version:

Emmanuel Bellanger. Le "communisme municipal" ou le réformisme officieux en banlieue rouge. Emmanuel BELLANGER; Julian MISCHI. Les territoires du communisme. Elus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes, Armand Colin, pp.27-52, 2013. <halshs-01451026>

**HAL Id: halshs-01451026**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01451026>**

Submitted on 31 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emmanuel Bellanger, « Le “communisme municipal” ou le réformisme officieux en banlieue rouge », in Emmanuel BELLANGER et Julian MISCHI (dir.), *Les territoires du communisme. Elus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin-Recherches, 2013, p. 27-52.

### **« Le “communisme municipal” ou le réformisme officieux en banlieue rouge »**

Depuis les années 1920, les villes rouges ont été dépeintes avec passion. Pour leurs détracteurs, ces cités françaises « soviétisées » embrigadaient l'enfance communale, détournaient à des fins partisans les finances locales et aliénaient la « démocratie municipale »<sup>1</sup>. Pour leurs partisans, elles se devaient de servir l'idéal communiste et de célébrer en grande pompe leur admiration pour l'URSS, la mère patrie du socialisme. La « capitale du communisme français » [WIEVIORKA, 2010 : 437], Ivry-sur-Seine, décrite en 1947 sous les traits d'une « Mecque rouge des séparatistes »<sup>2</sup>, n'avait-elle pas été choisie dès 1927 pour exalter la ferveur commémorative des dix ans de la révolution bolchevique [LAZAR, 1992 : 209] ? Durant l'entre-deux-guerres et la Guerre froide, la violence des attaques politiques est à la hauteur des craintes que suscite l'implantation, dans le paysage rural et urbain [MISCHI, 2004], de cet « ennemi de l'intérieur », le PCF, étroitement subordonné à un « ennemi de l'extérieur », l'Union soviétique [BOULOUQUE, 2007].

Un territoire en particulier, dénoncé par les uns, encensé par les autres, devient l'épicentre de l'enracinement et de l'engagement communiste et anticommuniste [BECKER, BERSTEIN, 1987 ; CŒURE, 2004] : la banlieue parisienne où est diffusée dès 1919 la célèbre affiche, appelant à voter contre le bolchevisme, de l'homme le couteau entre les dents [BUTON, GERVEAU, 1989]. L'activisme social et politique de la Section française de l'Internationale communiste (SFIC) fondée en 1920 a sans conteste marqué l'esprit de ses contemporains en figeant l'image d'un communisme subversif<sup>3</sup>. Mais sur le terrain municipal, cette radicalité partisane n'a pas empêché l'émergence d'« hommes nouveaux »<sup>4</sup>, que l'accès aux responsabilités éditaires a transformés, au tournant des années 1920-1930, en administrateurs de collectivités locales plus pondérés et pragmatiques. Dès 1927, le père Lhande, un fervent anticommuniste précurseur des Chantiers du Cardinal ouverts en 1931 pour évangéliser la banlieue et contenir le « péril rouge », reconnaissait des rapports moins conflictuels et plus tempérés entre le prêtre et le maire bolchevique. Ce missionnaire décrivait un « pacte de séparation courtoise » scellé entre le religieux et l'édile

---

<sup>1</sup> Archives [désormais A.] de l'Institut d'histoire sociale (IHS). *Les municipalités françaises soviétisées*, Centre d'archives, 1953.

<sup>2</sup> *L'Étincelle ouvrière, organe de liaison des ouvriers du RPF*, n° 11, 28 octobre 1947.

<sup>3</sup> Édouard Blanc, *La ceinture rouge*, Paris, Spès, 1927.

<sup>4</sup> Léo Hamon, *Vivre ses choix*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 61.

communiste, deux hommes confrontés aux mêmes maux de la civilisation urbaine et engagés sur le même terrain, la commune<sup>5</sup>. D'un côté, le Père Lhande reconnaissait « l'administration éclairée » de certaines municipalités rouges<sup>6</sup>, de l'autre, des édiles communistes associaient dès les années 1930 le curé de leur cité à leurs politiques de cohésion sociale [VIET-DEPAULE, 2000].

Présentée comme le modèle d'une contre-société exclusive, la ville rouge est aussi un cadre administratif et géopolitique poreux qui, dans la tradition des banquets et de la sociabilité édilitaires républicains [AGULHON, 2001], n'a pas été réfractaire aux formes convenues d'urbanité et de négociation avec les autorités préfectorales, le clergé et même le patronat local [BELLANGER, 2004 ; LE LIDEC 2001]. Si les municipalités communistes de l'agglomération parisienne et de la province n'ont pas officiellement fait le « jeu de la réaction »<sup>7</sup> et de la compromission, le régime municipal de la charte du 5 avril 1884, codifiant pendant près d'un siècle les vastes prérogatives des communes, leur a imposé de composer avec leur environnement institutionnel, politique et économique. Les magistrats communistes ont dû établir, dès l'entre-deux-guerres et sur la longue durée, des liens pacifiés avec les corps intermédiaires (hauts fonctionnaires, ingénieurs des ponts et chaussées, médecins hygiénistes, etc.). L'action municipale des élus, dont le principal ressort comme tout service public repose sur la continuité administrative, ne pouvait en effet se vivre exclusivement à couteaux tirés. Un positionnement jusqu'au-boutiste d'un maire aurait voué son magister à l'impuissance. Dans le cadre feutré et plus officieux de la vie des bureaux des municipalités, des établissements publics intercommunaux et des commissions des conseils généraux, les intérêts de classe, les mobilisations et les engagements partisans ne s'effacent pas, mais ils ne remettent pas en cause le processus d'acculturation et de normalisation bureaucratique à l'œuvre dans la réalisation du domaine public communal qui a fait la fierté des villes rouges [DREYFUS, 2000].

De même que les formes de fidélisation clientélares transcendent les clivages politiques [SAWICKI, 1998], la *realpolitik* encadre l'action de toutes les municipalités, y compris communistes, soucieuses d'engager leurs programmes et de pérenniser leur ancrage. Bien souvent l'image qu'aiment à donner d'eux les maires s'émancipe de la ligne idéologique tracée par leur parti ; aux traits du partisan, ils préfèrent substituer ceux, moins clivant, de l'édile bienfaiteur proche de sa communauté municipale [MORIN, 2007]. Cette posture, héritée de la personification et de la professionnalisation de la fonction mayoral à l'œuvre sous la Troisième République, produit des pratiques administratives policées et insérées dans une configuration d'interactions d'acteurs que Norbert Élias avait mise en lumière dans les années 1930 [CHARTIER, 1997]. En terre socialiste et communiste, dans les grandes villes et les communes de banlieue, le réformisme graduel est ainsi devenue la matrice de l'engagement municipal [CHAMOUARD, 2007 ; LEFEBVRE, 2004 ; BELLANGER, 2003]. C'est ce réformisme d'essence communiste que nous souhaitons ici

---

<sup>5</sup> Père Lhande, *Le Christ dans la banlieue*, t. 1, *Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris*, Paris, Librairie Plon, 1927, p. 61-62

<sup>6</sup> Père Lhande, *Le Christ dans la banlieue*, t. 2, *Le Dieu qui bouge*, *op. cit.*, p. 171-172.

<sup>7</sup> *Le jeu de la réaction ?*, Publication de la région parisienne du Parti communiste SFIC, 1932.

questionner à partir du cas particulier de la banlieue rouge<sup>8</sup>. Un réformisme qui n'induit pas le nivellement des réalisations et des prestations sociales ; bien au contraire puisque les villes rouges, en l'adoptant très tôt officieusement, ont pu faire preuve de volontarisme en matière de politique sociale, d'encadrement de la jeunesse, de promotion contrôlée de la culture et de construction de logements sociaux [LEE DOWN, 2009 ; RAB, 1994 ; BELLANGER, 2010].

## **Ampleur et longévité d'un enracinement politique**

La banlieue rouge est un territoire politique emblématique. Cet espace de conquête et d'émulation partisane s'est polarisé, depuis les années 1920, sur l'ancien département de la Seine, le plus riche, mais aussi, eu égard à sa centralité régaliennne et son passé révolutionnaire, le plus surveillé et contrôlé des pouvoirs publics. Sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation, cette division administrative, désignée sous les termes de Grand Paris au début du XX<sup>e</sup> siècle, a réuni dans une seule et même agglomération, la capitale et la Seine-banlieue, un espace perçu comme dominé, à la sociologie hétérogène agrégeant de nombreuses communes à l'entre-soi populaire dont une vingtaine administrée durant plus d'un demi-siècle par des élus communistes [FOURCAUT et alli, 2007]. À cette première entité administrative et géopolitique, à la sociologie électorale très clivée, s'est agrégée une seconde couronne suburbaine, l'ancienne Seine-et-Oise, sur laquelle la banlieue rouge s'est aussi étendue à d'autres villes dont une dizaine communistes durant plusieurs décennies.

Cette territorialité partisane, l'une des plus médiatisées de France, a une résonance avec d'autres expériences urbaines à la longévité communiste remarquable, disséminées autour de grandes villes provinciales et sur des zones industrielles minières, portuaires et ferroviaires. Parmi ces cités rouges de plus de 10 000 habitants, qui ont eu à la tête de leur exécutif municipal un maire communiste pendant plus de cinquante années consécutives, se distinguent Saint-Pierre-des-Corps dans la banlieue de Tours, Tarnos dans les Landes et Waziers dans le Nord, communistes dès les années 1920, Vénissieux et Avion conquises en 1935 et Vaulx-en-Velin (Rhône), Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), Seclin et Raismes (Nord), Montataire (Oise), Lanester (Morbihan) et Saint-Martin-d'Hères et Échirolles (Isère), toutes communistes en 1945 et pendant plus de cinq décennies. À cette liste non exhaustive, il conviendrait encore d'ajouter Saint-Vallier (Saône-et-Loire) et Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), dirigées sans interruption depuis 1947 par des maires du PCF et Givors dans le Grand Lyon, Divion et Sallaumines dans le Pas-de-Calais, Gonfreville-l'Orcher dans la banlieue havraise et Boulazac dans la banlieue de Périgueux, municipalités à direction communiste sans alternance depuis 1953. La ville de Martigues (Bouches-du-Rhône) a,

---

<sup>8</sup> Cette contribution prolonge un premier texte rédigé au début de notre thèse [BELLANGER, 2002]. Elle s'appuie les fonds d'une dizaine de centres d'archives municipales et départementales et de syndicats intercommunaux, croisés avec les archives du PCF et de l'Institut d'histoire sociale. Elle repose également sur une centaine d'entretiens d'élus et de secrétaires généraux et la consultation de la revue des édiles communistes, *L'Information municipale*.

elle aussi, à la tête de son exécutif municipal un édile communiste depuis 1959, après un premier banc d'essai dans l'immédiat après-guerre<sup>9</sup>.

### *De la conquête du local à la gestion municipale, départementale et intercommunale*

Aucune de ces communes dispersées ne peut toutefois rivaliser avec la densité de la banlieue rouge parisienne qui, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, a donné au Parti communiste ses contingents les plus importants de maires de grandes villes, de députés, de sénateurs et de présidents de conseils généraux en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et en Essonne. La banlieue parisienne, siège de ses plus importantes fédérations avec celles de Paris, du Pas-de-Calais, du Nord et des Bouches-du-Rhône [MARTELLI, 2010], accueillera 21 des 33 congrès du PCF tenus entre 1920 et 2006, ainsi que sa grande fête de *l'Humanité* à partir de 1921 dont la logistique fut longtemps tributaire des services techniques des mairies de la banlieue rouge [GEROME, TARTAKOWSKY, 1988]. Des années 1930 aux années 2000, tous les secrétaires généraux du PCF seront des élus de ce territoire politique : Maurice Thorez est député d'Ivry de 1932 à sa mort en 1964 et son successeur Waldeck Rochet est conseiller général de Nanterre dès 1935, député de Colombes en 1936, puis après un détour par la Saône-et-Loire, député de Stains, Aubervilliers et La Courneuve de 1958 à 1973. Georges Marchais ne dérogera pas à cette tradition de parachutage en ville rouge en succédant à Marie-Claude Vaillant-Couturier en 1973<sup>10</sup>.

L'ancrage municipal suburbain du PCF a assuré à ses plus hauts dirigeants une assise parlementaire. Depuis la première vague rouge des municipales de 1935, le PCF n'a jamais détenu moins de 20 municipalités à direction communiste sur les 80 que comptait la Seine-Banlieue : 26 en 1935, 46 en 1945 (la seconde vague rouge portée par les listes d'« Union patriote, républicaine et antifasciste »), 28 en 1947, 27 en 1953, 31 en 1959, 34 en 1965, 35 en 1971, 38 en 1977, 33 en 1983, 31 en 1989 et 1995, 26 en 2001 et toujours 20 en 2008 [voir cartes 1 et 2]. Ce décompte ne comptabilise pas les cités de la grande couronne dont certaines ont été détenues par des maires communistes pendant plus de cinquante ans à l'instar de Mitry-Mory et Bezons depuis 1925 et 1926, Trappes de 1929 à 2001<sup>11</sup>, Argenteuil de 1935 à 2001, Le Blanc-Mesnil et Tremblay-lès-Gonesse depuis 1935, Garges-lès-Gonesse en 1935 et de 1945 à 1995, Saint-Cyr-l'École de 1935 à 1939 et de 1953 à 2001, Saint-Martin-de-Tertre de 1945 à 1947 et depuis 1959 ou, encore, Valenton et Grigny depuis 1945 et Achères. Dès 1935, plus de 900 000 banlieusards de l'agglomération parisienne ont pour premier magistrat un élu communiste.

Des années 1920 à la suppression du département de la Seine en 1964, cette emprise municipale a une incidence directe sur la représentation du PCF au sein du conseil général du Grand Paris qui cofinance la construction d'établissements scolaires, de dispensaires d'hygiène sociale,

---

<sup>9</sup> Sont seules prises en compte ici les municipalités à direction communiste pendant plus de 50 ans. Fichier des maires communistes croisés aux travaux de Roger Martelli [MARTELLI, 2008].

<sup>10</sup> Marie-Georges Buffet se fera également élire députée de Seine-Saint-Denis en 1997 et son prédécesseur Robert Hue, premier maire à accéder aux plus hautes instances du PCF en 1994, sera élu sénateur du Val-d'Oise.

<sup>11</sup> Suite à la signature du pacte germano-soviétique, tous les maires communistes ont été destitués en 1939 puis révoqués.

d'équipements sportifs, culturels et de protection maternelle et infantile, ainsi que les chantiers d'électrification, d'adduction en eau, de distribution de gaz, d'assainissement, de désenclavement et de viabilisation. Même les colonies de vacances, sujet orgueil des villes rouges, sont subventionnées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. En 1936, un an après la première vague rouge électorale<sup>13</sup> et à la faveur de la victoire du Front populaire, le maire d'Ivry, Georges Marrane, figure modèle de l'édilité communiste [PENNETIER, 1996], est désigné président de l'assemblée départementale après en avoir été son vice-président. Il le sera de nouveau en mars 1945 jusqu'au passage de témoin, l'année suivante, au conseiller municipal communiste de Paris, Gaston Auguet. De 1945 à 1948, l'autre département d'extension de la banlieue rouge, la Seine-et-Oise, est également présidé par Louis Péronnet, maire de Bezons. Comme Marrane dans la Seine, celui qui est choisi pour représenter les intérêts de la grande banlieue est un vétéran des municipalités du PCF, formé depuis 1926 à l'exercice des fonctions mayorales. Ces maires historiques, reconnus et écoutés de leurs camarades sans expérience municipale, appartiennent à l'aristocratie ouvrière. Plusieurs d'entre eux, à l'instar du maire d'Ivry, ont puisé leur sens de la négociation et du réel de leurs expériences des coopératives ouvrières.

Au milieu des années 1930, la prépondérance des maires communistes, alliés à la SFIO et aux radicaux-socialistes, reconfigure les rapports de force et la donne politique régionale. Les maires rouges intègrent les commissions administratives et techniques, à l'instar du Comité supérieur de l'aménagement et l'organisation générale de la région parisienne, ainsi que la direction de grands services publics urbains : les syndicats intercommunaux du gaz, des pompes funèbres, de l'électricité, des eaux, de l'octroi et du personnel communal. En juillet 1935, les membres du conseil d'administration du syndicat des pompes funèbres, fédérant 51 municipalités, portent le maire d'Ivry à la présidence de l'organisme. Ce dernier, chef de file des élus communistes de banlieue, est également en mars 1939 l'un des quatre vice-présidents du syndicat des communes de l'octroi de la région parisienne, aux côtés du socialiste Henri Sellier, maire de Suresnes, et des modérés, André Grisoni, maire de Courbevoie, et Maurice Foulon, adjoint de Pierre Laval à Aubervilliers<sup>14</sup>. Dans un contexte de crispation politique marqué par la « pause » dans les réformes sociales, la Guerre d'Espagne et la fin du Front populaire [MARGAIRAZ, TARTAKOWSKY, 2006], cette coopération intercommunale transpartisane entre magistrats communistes, socialistes et de droite perdure mais reste officieuse. Elle ne fait l'objet d'aucune mention ni dans *l'Humanité*, l'organe central du Parti communiste, ni dans sa presse locale.

### *L'institutionnalisation des édiles rouges : entraves et leviers*

L'institutionnalisation des maires communistes reste cependant soumise à la stratégie de l'URSS et aux ruptures politiques internationales majeures qu'elle insuffle, le pacte germano-soviétique

---

<sup>12</sup> A. d'Ivry, délibérations du conseil municipal (1925-1939).

<sup>13</sup> 25 des 50 conseillers généraux de la Seine-banlieue sont communistes en 1935. Édouard Combes, *Le Conseil municipal. Nos édiles, 1935-1941*, Publications du journal *La Cité*, 1937.

<sup>14</sup> A. de Saint-Denis et de Pantin, fonds OIRP.

d'abord, l'entrée dans la guerre froide ensuite [SANTAMARIA, 2006]. Ces deux événements ont un impact direct sur l'assise et le processus d'intégration institutionnelle des élus locaux communistes [PENNETIER, PESCHANSKI, 1986]. Le premier, l'alliance de l'URSS et de l'Allemagne nazie, est ainsi suivi en octobre 1939 par la suspension de 27 municipalités communistes en Seine-Banlieue, 34 en Seine-et-Oise et 6 en Seine-et-Marne<sup>15</sup>. Le second, la fin du tripartisme sous la Quatrième République, marque le retour de la radicalisation et de l'isolement du PCF qui fragilise, comme au temps de la bolchevisation, de la tactique « classe contre classe » et du « front unique à la base » [COURTOIS, LAZAR, 1995], la position des maires communistes. Ces derniers doivent en 1947 abandonner le bureau du conseil général et des syndicats des eaux, du gaz et de l'électricité respectivement présidés par Georges Marrane, Pierre Kerautret, maire de Romainville<sup>16</sup>, ancien gazier devenu administrateur de Gaz de France et Waldeck L'Huillier, maire de Gennevilliers et ingénieur de formation. Seul le syndicat des pompes funèbres reste présidé par un secrétaire général de mairie, le communiste André Duval [BELLANGER, 2008]. La stratégie du PCF aboutit également à l'exclusion des communistes de l'Union des maires de la Seine (UMS), la puissante association transpartisane réunissant les 80 magistrats de la Seine-banlieue, présidée en 1937 par le maire de Malakoff, Léon Piginnier, un lithographe fondateur d'une imprimerie coopérative, et de 1945 à 1947 par le maire de Montreuil, Daniel Renoult, journaliste<sup>17</sup>. Georges Marrane, qui siégeait avant-guerre au bureau de l'Association des maires de France et qui en fut élu secrétaire général en décembre 1944, est lui aussi écarté à deux reprises de la direction de l'AMF : au lendemain de la signature du pacte-germano soviétique et à la fin du tripartisme<sup>18</sup>.

La stratégie du gouvernement pèse également sur la représentation municipale communiste. Le changement de modes de désignation des conseils municipaux en 1947 et 1964 est utilisé comme levier pour affaiblir l'assise communale du PCF. Pour les élections d'octobre 1947, le passage à la proportionnelle dans les villes de plus de 9 000 habitants dessert les maires communistes sortants qui ne peuvent contracter d'alliance avec d'autres formations politiques. 22 communes de la Seine-Banlieue sont ainsi perdues au profit de la SFIO et du Rassemblement du peuple français (RPF) du général de Gaulle, sorti gagnant du scrutin [BELLANGER, 2002]. Là où son implantation est ancienne et son poids électoral dominant, comme en banlieue parisienne, le scrutin majoritaire n'est pas défavorable au PCF. Son rétablissement pour les élections municipales de 1959 à 1977 lui est d'autant plus profitable qu'en Seine-banlieue des accords voient le jour avec la SFIO dans certaines localités dès 1959 et sur l'ensemble du département de la Seine en 1965<sup>19</sup>. Au milieu des années 1960, 25 des 39 villes de plus de 30 000 habitants que compte ce territoire capitale sont remportées par des listes d'union. Les communistes voient leur emprise confortée (aucune perte

---

<sup>15</sup> Décrets des 4 et 19 octobre 1939.

<sup>16</sup> Entre parenthèse est mentionnée la durée du mandat des maires toujours interrompue de 1939 à 1944.

<sup>17</sup> A. de Pantin, Malakoff et Saint-Denis, fonds de l'UMS (1909-1964).

<sup>18</sup> *L'Information municipale*, nouvelle série, n° 1, janvier 1948.

<sup>19</sup> Jean-Jacques Piette, « Les accords PC-SFIO dans le département de la Seine aux élections municipales de 1965 », *L'Ours*, n° 73, octobre 1976.

et trois nouvelles conquêtes<sup>20</sup>) et les socialistes, leur nombre d'élus passer de 145 à 225 [BELLANGER, 2012].

Au tournant des années 1950-1960, deux événements vont illustrer la résistance du communisme municipal. En 1958, le PCF subit deux cuisants revers électoraux qui n'épargnent pas ses bastions. Au référendum du 28 septembre sur le projet d'adoption de la Constitution de la Cinquième République, le « Oui » l'emporte dans toutes les communes de la banlieue rouge à l'exception de Bagnolet<sup>21</sup>. Deux mois plus tard, la désillusion de la direction du Parti communiste est encore plus brutale aux élections législatives qui marquent l'effondrement de son groupe à l'Assemblée nationale, passé de 150 à 10 députés [COURTOIS, LAZAR : 306]. La banlieue rouge n'a pas résisté – si Maurice Thorez et Waldeck Rochet sont réélus, les dirigeants communistes Étienne Fajon, Jacques Duclos et Marie-Claude Vaillant-Couturier sont eux battus y compris dans les villes de tradition communiste, Arcueil, Gentilly, Montreuil, L'Île-Saint-Denis et Pierrefitte<sup>22</sup>. Et dans les circonscriptions, où ses députés sortants ont été réélus, des soupçons de fraudes ont entaché la sincérité du vote<sup>23</sup>. Ces deux échecs laissent présager une déconvenue aux municipales de mars 1959. Pour le PCF, l'heure est à la défense des « citadelles républicaines »<sup>24</sup>. Les résultats vont pourtant déjouer les pronostics d'une défaite annoncée. Ce qu'avait affirmé en 1949, à la conférence municipale de la Seine, le spécialiste des affaires municipales du Parti communiste, Auguste Havez, s'est révélé probant : « le bon travail des élus permet d'amener à nous des gens non communistes qui reconnaissent seulement que nous avons bien travaillé [...] »<sup>25</sup>. En 1959, cette reconnaissance se traduit dans les urnes par la conquête de sept nouvelles municipalités portant à 31 le nombre de cités rouges en Seine-banlieue. Six ans plus tard, l'hégémonisme de ces municipalités sur la vie politique locale est tel que dans certaines villes leurs maires sortants sont les seuls en lice aux élections de mars 1965.

L'isolement politique de la banlieue rouge est réversible et ses maires parviennent à réintégrer au cours des années 1950-1960 la position qu'ils détenaient avant et après-guerre dans les instances politiques du Grand Paris. À la présidence du syndicat intercommunal funéraire, s'ajoute à partir de 1965 celle du syndicat de l'électricité, l'une et l'autre toujours détenue sans discontinuité par un édile communiste. Les rapports conflictuels du pouvoir central avec les élus locaux contribuent également à légitimer le discours du PCF sur la défense des libertés locales. Dès 1953, Georges Marrane parvient à engager l'AMF, connue pour sa tempérance, sur le terrain d'une manifestation inédite qui voit les magistrats communaux défiler dans les rues de Paris contre la politique du gouvernement<sup>26</sup>. L'année suivante, un maire communiste est élu au comité du fonds départemental de péréquation de la taxe locale avec un collègue de droite et un socialiste. Pour la

---

<sup>20</sup> Levallois-Perret, Colombes et Fontenay-sous-Bois.

<sup>21</sup> *Annuaire statistique de la Seine, 1958*, Paris, Préfecture de la Seine, 1959, p. 554-557.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 558-578.

<sup>23</sup> Entretien avec le secrétaire général de Saint-Denis en poste de la Libération aux années 1970.

<sup>24</sup> *L'Humanité dimanche* du 22 février 1959.

<sup>25</sup> Discours de clôture : Fédération de la Seine du PCF, *Conférence des élus municipaux de la Seine, Ivry-sur-Seine, 14 mai 1949*, p. 12.

<sup>26</sup> *Le Monde* du 27 novembre 1953.



gestion des intercommunalités et la participation aux instances représentatives des maires de la banlieue parisienne, une gouvernance transpartisane tacite s'est remise en place. En pleine Guerre froide, la concorde mayorale n'a jamais totalement disparu. La mort des édiles communistes a toujours été saluée avec déférence par l'UMS et son président, Charles Deutschmann, un fondateur du RPF, maire de Levallois, qui ne manquait jamais d'assister à leurs obsèques<sup>27</sup>.

Dès mai 1959, alors que le gouvernement cherche à imposer une réforme locale contestée – l'institution du district de la région de Paris dont les représentants sont nommés –, les maires communistes réintègrent la direction de l'UMS et sont associés aux combats des élus de toutes tendances politiques, y compris certains gaullistes, contre « l'haussmanisation » des banlieues<sup>28</sup>. Le front uni des maires et des conseillers généraux de la Seine s'affermi plus encore, au début des années 1960, lorsque le gouvernement leur impose le démembrement du département de la Seine appelé à désolidariser la capitale de sa banlieue. La logique officielle du gouvernement est alors de rationaliser l'administration de l'agglomération parisienne en instituant une entité régionale de coordination et de péréquation, la logique officieuse est, elle, d'éviter que l'union de la gauche SFIO-PCF ne donne une nouvelle fois aux élus communistes la présidence d'un département qui polarise la richesse nationale [BELLANGER, 2011].

La réforme administrative et géopolitique du 10 juillet 1964, qui donne naissance aux six départements de la petite et de la grande couronnes, met en réalité le PCF en position de force pour administrer au moins un des six nouveaux conseils généraux. Celui de la Seine-Saint-Denis sera à majorité communiste des premières élections cantonales de 1967 à 2001 et à présidence communiste jusqu'en 2008. Celui du Val-de-Marne, qui selon un audacieux découpage devait lui échapper, sera finalement lui aussi présidé par un élu communiste dès 1967, avec une seule alternance entre 1970 et 1976. La réforme de 1964 n'est en réalité pas si éloignée de l'organisation interne que le PCF avait imposée, avant guerre et en 1953, à sa fédération de la Seine en la découpant en plusieurs entités politiques (Seine Nord, Seine Sud, etc.). Le bien-fondé de cette réforme fut même reconnu par certains élus de Seine-et-Oise, à l'instar de Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale de 1964 à 1981, qui voyait dans ce nouveau découpage la fin de la toute-puissance du département de la Seine et escomptait, en retour, une meilleure redistribution des fonds publics au profit de la grande banlieue enclavée, sous-administrée et sous-équipée.

## **Administrer les territoires communistes entre défiance et mariage de raison**

Dès la fondation de la SFIC, la question municipale interpelle sa direction qui perçoit les contradictions formelles entre le discours partisan subversif qu'elle veut incarner et la gestion municipale dans un « État bourgeois » qu'elle souhaite détruire. Les élections locales de l'entre-

---

<sup>27</sup> *Bulletin officiel de l'UMS*, 1954-1963.

<sup>28</sup> A. de Pantin et Malakoff, UMS (1909-1964).

deux-guerres, où le Parti communiste présente ses candidats sous le label du Bloc ouvrier et paysan (BOP), mettent en relief l'ambivalence discursive de son positionnement<sup>29</sup>. Conseiller municipal de Paris, député et membre du bureau politique depuis 1931, André Marty, qui ne s'est jamais frotté à la conduite des affaires locales, sera l'un des dirigeants communistes les plus intraitables à l'égard des élus locaux. Sa conception de la politique municipale exposée en juillet 1934, alors que la dynamique du rassemblement populaire s'amorce, se traduit par une sentence minimaliste, affranchie de toutes connaissances de la gestion locale et de ses contraintes : « Que les riches payent ! »<sup>30</sup>. En mai 1945, désormais secrétaire du PCF, il met toujours l'accent sur un principe cardinal à respecter : le contrôle politique du travail municipal<sup>31</sup>. Ce principe est d'autant plus revendiqué qu'il reçoit un faible écho dans la pratique édilitaire [BELLANGER, 2002] et qu'il a été contesté dès les années 1920 par une dizaine de maires communistes de la banlieue parisienne qui ont préféré ou ont été contraints de quitter la SFIC pour rejoindre la « vieille maison » socialiste ou la nébuleuse des socialistes-communistes et des doriotistes [DREYFUS, 1990].

### *« Le crétinisme municipal » ou le pouvoir de l'incantation vs la pratique du compromis*

Les campagnes électorales ou la tenue des congrès sont toujours saisies comme des séquences de rappel de la ligne officielle. En 1935, Jacques Duclos, membre du secrétariat politique et préfacier du programme municipal du Parti communiste, se pose lui aussi en gardien de l'orthodoxie. Il y rappelle que « le gouvernement ouvrier et paysan, les soviets de France »<sup>32</sup> constituent l'horizon politique de son parti. En 1956, son rapport sur les municipalités, présenté au congrès du Havre, est moins dogmatique, mais ses fondamentaux reposent toujours sur la même doctrine rigoriste. Secrétaire du PCF, il édicte les règles de bonne conduite attendues d'un élu local : « le soutien des luttes ouvrières », le maintien de « la liaison permanente des élus communistes avec les masses », « la lutte contre le pouvoir de tutelle du gouvernement et de ses préfets », le rejet des « vieilles théories réformistes » et la « juste application de la politique du parti »<sup>33</sup>. Pèse sur les élus locaux de plus en plus nombreux, le soupçon du « crétinisme municipal » dénoncé en mai 1945 par Étienne Fajon membre du bureau politique, responsable de l'éducation<sup>34</sup>. Cette expression s'inscrit en opposition avec la pratique réformiste telle que l'exposait le maire adjoint socialiste de Pantin, conseiller général et député de la Seine durant l'entre-deux-guerres, Louis Marsais, dénonciateur de l'antiparlementarisme et du « crétinisme anti-électoral » :

---

<sup>29</sup> Victor Cat, *Bloc ouvrier-paysan aux élections municipales*, Librairie de l'Humanité, 1925, p. 19-22.

<sup>30</sup> André Marty, *La politique municipale communiste : que les riches payent !*, Les Éditions révolutionnaires, 1934.

<sup>31</sup> *L'action des communistes dans les conseils municipaux. Tout pour le peuple et par le peuple*, L'Union des municipalités communistes de la région parisienne, 1945, p. 41-54.

<sup>32</sup> Parti communiste SFIC, *Élections municipales de 1935. Programme du Parti communiste*, Les publications révolutionnaires, 1935, p. 8.

<sup>33</sup> A. d'Ivry, 80z19511, Jacques Duclos, *Les municipalités au service des masses laborieuses*, rapport au 14<sup>e</sup> congrès des 18 au 21 juillet 1956.

<sup>34</sup> 600 délégués de 200 communes de la région parisienne participent à Montreuil à la conférence municipale de 1945. *L'action des communistes...*, *op. cit.*, p. 37.

« Par cette critique systématique [du parlementarisme bourgeois], on peut faire des abstentionnistes, des sceptiques, des désabusés, mais [...] il n'est pas prouvé, bien au contraire, qu'on en [fasse] des révoltés [...]. Les socialistes sont bien obligés de livrer bataille sur le terrain tel qu'il est et non pas tel qu'ils le voudraient. »<sup>35</sup>

Ce positionnement pragmatique, caractéristique du socialisme municipal [LEFEBVRE, 2004], sera adopté par les maires historiques de la SFIC. Le Parti communiste ne peut en aucun cas souscrire au réformisme, mais il ne peut pas non plus se passer d'une implantation communale et cantonale, essentielle à son ressourcement humain et matériel. À la veille de la Seconde guerre mondiale, le Parti communiste détient 324 municipalités (dont un quart situé en banlieue parisienne), contre une soixantaine en 1925 ; au milieu des années 1960, il compte désormais dans ses rangs plus de 1 100 maires encartés ou apparentés administrant près de 9 % de la population hexagonale et plus de 40 % de la population suburbaine du Grand Paris [MARTELLI, 2008]. Or cette assise du PCF repose en grande partie sur l'expérience de ses maires et ses conseillers généraux enracinés dans le paysage politique local. En 1945, la moitié des magistrats des villes rouges élus en mai avait déjà exercé des responsabilités municipales dans les années 1920 et 1930. Cette proportion est encore plus importante en 1947 et 1953, l'action des représentants des « vieilles municipalités », aguerris à la chose publique, les ayant davantage préservés de la concurrence des autres formations politiques coalisées.

En 1967, l'expression du secrétaire de la nouvelle fédération de Seine-Saint-Denis, Lucien Mathey, traduit très bien la position acquise depuis les années 1930 par le personnel politique local communiste qui cumule mandats et fonctions éditaires : « Pour les gens qui placent l'élection cantonale sur le plan des notables, eh bien il faut dire que pour la Seine-Saint-Denis [...], les notables se trouvent précisément être les nôtres. »<sup>36</sup> N'en déplaise aux secrétaires fédéraux, résignés et méfiants à l'égard de ces magistrats que la fonction et le protocole éditaires notabilisent et autonomisent, le PCF ne peut plus adopter à leur égard l'intransigeance des années 1920 et du début des années 1930. En banlieue rouge, seuls deux maires seront sanctionnés entre 1945 et les années 1970 dont Charles Tillon qui ne l'est pas en raison de son engagement à Aubervilliers depuis 1935, mais pour de fausses accusations sur un prétendu « travail fractionnel »<sup>37</sup>. Les souvenirs honnis de Jacques Doriot et des maires, qui en 1939 avaient désavoué leur parti qui justifiait le pacte germano-soviétique, restent cependant vivaces. Ils ravivent la défiance à l'égard de ces élus investis dans des sociabilités parlementaires concurrentes [KESTEL, 2012] et des réseaux transpartisans et transinstitutionnels leur conférant, hors du PCF, une légitimité. Victimes de l'aversion et de la violence politiques de leur parti, certains, comme le député-maire Piginnier, seront même exécutés à Libération<sup>38</sup>.

---

<sup>35</sup> A. Pantin, 942, Louis Marsais, *L'illusion antiparlementaire*, SFIO, section de Pantin, 1914, p. 4.

<sup>36</sup> AD93, 4 AV/634, intervention au CC des 17 et 18 octobre 1967.

<sup>37</sup> Charles Tillon, *On chantait rouge*, Paris, Robert Laffont, 1977.

<sup>38</sup> Claude Pannetier, « Léon Piginnier », <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>.

Ces exactions funestes restent cependant exceptionnelles. Bases de repli en période de contestation du régime, les municipalités de la banlieue rouge sont devenues au cours des années 1960 le faire-valoir d'un « communisme tranquille » [JULLIARD, 2001 : 669], dont les soubassements révèlent le poids politique de ses « maires urbains historiques », première et seconde générations : Georges Marrane maire d'Ivry de 1925 à 1965 (avec une interruption comme tous ses camarades de l'automne 1939 à l'été 1944), Louis Péronnet de Bezons (1926-1961), Paul Coudert de Bagnolet (1928-1959), Gilbert Berger de Tremblay-lès-Gonesse (1935-1965), Victor Dupouy d'Argenteuil (1935-1977), Albert Petit de Bagneux (1935-1963), Henri Arlès de Bonneuil (1935-1971), Raymond Barbet de Nanterre (1935-1973), Léon Salagnac de Malakoff (1944-1964), Charles Frérot de Gentilly (1944-1962), Auguste Gillot de Saint-Denis (1944-1971), Louis Bordes de Stains (1944-1977), Louis Dolly de Villejuif (1944-1977), Waldeck L'Huillier de Gennevilliers (1944-1973), Roger Freville de Pierrefitte (1945-1971) et Pierrette Petitot, première femme élue maire dans la banlieue parisienne de Villetaneuse (1945-1977). La province affiche également ses figures tutélaires telles René Rieubon maire de Port-de-Bouc (1944-1990), Georges Kioulou d'Échirolles (1944-1981), Jean Bonnin de Saint-Pierre-des-Corps (1944-1971), Louis Dupic de Vénissieux (1944-1962), Lucien Dutard de Boulazac (1953-1988) ou Camille Vallin de Givors (1953-1993).

Localement, les tensions ont pu être vives entre la fédération communiste et l'exécutif municipal d'une ville rouge [BOULLAND, 2011]<sup>39</sup>, mais la posture militante et activiste défendue par le PCF sur le terrain social n'a pas eu de prise majeure sur la vie administrative et protocolaire des municipalités suburbaines. Pour obtenir le visa de la préfecture et le financement public d'un ministère ou de la Caisse des dépôts et consignations, indispensables à la réalisation d'équipements et de programmes de logements sociaux, les maires communistes ont privilégié la négociation au rapport de force. La présence du secrétaire de section au bureau municipal [GIRAULT, 1977] n'a pas eu d'impact décisif sur la ligne de conduite, empreinte de pragmatisme, des « notables » rouges [LACORNE, 1980]. Cette pratique édilitaire est du reste promue par l'Association nationale des élus républicains municipaux et cantonaux (ANERMC), présidée par Georges Marrane. Le bureau de cette amicale, formée à Paris au lendemain des élections de 1945 et ouverte aux élus non communistes (le maire de Nice Jean Médecin en sera membre), est dominé par les maires de la banlieue rouge. Dépend d'elle l'Association d'études et d'informations municipales qui publie la revue spécialisée *L'Information municipale* dirigée par Raymond Barbet, le maire de Nanterre. Cette publication mensuelle, créée avant-guerre, se veut un manuel technique du bon administrateur au fait des dispositifs réglementaires et financiers qui régissent les municipalités et les conseils généraux<sup>40</sup>.

Le premier « guide pratique de l'Élu », qu'elle publie en juillet 1956 sous l'autorité du sénateur maire de Gennevilliers, Waldeck L'Huillier, secrétaire général de l'ANERMC, est aux antipodes

---

<sup>39</sup> Sur ce sujet, lire dans ce livre la contribution de Paul Boulland.

<sup>40</sup> *L'Information municipale*, n° 1, novembre 1945.

du bréviaire de Jacques Duclos, *Les municipalités au service des masses laborieuses*, édité à la même époque. Ce guide n'a pas le caractère partisan de la presse communiste. À l'image de ses annexes sur les subventions versées par l'État aux communes, son but est de répondre à la « préoccupation essentielle » des maires : « réaliser, tenir leurs promesses et développer l'équipement communal si retardataire en France »<sup>41</sup>. Son audience dépasse les secrétariats de mairie des villes communistes, mais elle reste cantonnée à la sphère des élus locaux<sup>42</sup>. Si l'indépendance éditoriale de *L'Information municipale* est manifeste, elle ne va pas jusqu'à gommer de son registre les thèmes de mobilisation du PCF. La référence à la paix telle que la conçoit le mouvement communiste international est fréquente et les articles sur les réalisations municipales sont souvent l'occasion de contester, en des formes plus modérées, les pouvoirs de tutelle et la carence des finances locales. La politisation du discours mayoral communiste est d'autant plus prégnante que des élus de la banlieue rouge sont encore suspendus au début des années 1950, comme à Stains, Saint-Ouen, Aubervilliers et Ivry<sup>43</sup>.

Mais ces sanctions administratives temporaires restent rares et leur usage s'estompe dès le milieu des années 1950. Les relations avec le corps préfectoral et les magistrats des autres partis se normalisent. L'ANERMC coorganise des journées d'études sur les problèmes municipaux réunissant des maires de gauche et du centre, comme celle de juin 1960 que président Georges Marrane et François Mitterrand<sup>44</sup>. À ces rencontres édilitaires s'ajoutent des initiatives en totale contradiction avec le discours officiel du PCF et de ses élus sur la défense des libertés locales et la lutte contre la « bureaucratie » du pouvoir gaulliste. Ces initiatives ont pour nom les « visites du préfet », qui ne font que reprendre le rituel des tournées préfectorales de la Troisième République [TANGUY, 2012]. À Saint-Denis, Auguste Gillot accueille ainsi en janvier 1961 le préfet de la Seine, Jean Benedetti, pour une réunion de travail sur les problèmes d'aménagement et d'équipement de sa commune<sup>45</sup>. Dans les années 1960, ces rencontres se poursuivent avec les préfets de la Seine-Saint-Denis reçus avec encore plus de convivialité par le magistrat dionysien, toujours soucieux de ne pas afficher publiquement sa proximité avec le représentant de l'État, comme le rappelle le préfet Pierre Bolotte.

« Dans la tradition la plus territoriale et bien de chez nous, chaque fois le maire et son conseil [nous] recevaient à déjeuner [...], repas fort bons et bien arrosés, les deux séries de convives étant mélangés autour des tables. Après le repas, j'allais avec le maire voir les lieux où devaient s'installer constructions et équipements, mais jamais en ville pour ne pas donner [...] l'impression que le maire et moi faisons campagne commune. »<sup>46</sup>

---

<sup>41</sup> « La gestion municipale, guide pratique de l'élu », *L'Information municipale*, n° spécial, juillet 1956, p. 3.

<sup>42</sup> Ce guide sera suivi par d'autres manuels publié par la maison d'édition du PCF, les Éditions sociales : Maurice Bouvier-Ajam, *Manuel technique et pratique du maire et des élus et agents communaux*, Éditions sociales, 1964.

<sup>43</sup> *L'Information municipale*, n° 54-55, juin-juillet 1952.

<sup>44</sup> Compte-rendu de la journée d'études tenue à Clichy le 18 juin 1960.

<sup>45</sup> A. de Saint-Denis, 56AC4.

<sup>46</sup> Témoignage du préfet Pierre Bolotte [Bellanger, 2005 : 108].

Devenus de véritables promoteurs de leur territoire à l'affût d'équipements et de financements, ces maires stabilisés dans leur fonction incarnent la figure de l'élus bâtisseur au prix d'un compromis permanent et inavoué avec les instances préfectorales et transpartisanes. Ce personnel politique, dépourvu de titres académiques, issu du monde populaire et formé sur le tas, a rendu légitime l'illégitimité de sa condition sociale, en arrachant une double reconnaissance : celle des autorités tutélaires et celle de son propre parti qui l'a porté sur les devants de la scène municipale et départementale et qui s'est proclamé fier, à l'instar de Maurice Thorez, de « la gestion heureuse des municipalités communistes de banlieue »<sup>47</sup> [OFFERLE, 1984 ; PUDAL, 1989]. Aux yeux du PCF et des services préfectoraux qui exercent leur contrôle de légalité sur les politiques locales, les maires communistes ont des atouts maîtres qui les singularisent : l'acquisition d'un savoir-mobiliser, d'un savoir-administrer et d'un « capital autochtone » [RETIERE, 2003]. La conquête de la dignité municipale et l'apprentissage des capacités afférentes à la gestion locale ont fait date dans leur parcours. Rien ne prédestinait en effet des militants, à l'origine révolutionnaire, à intégrer le corps restreint et convoité des élites municipales.

### *Accommodement, conformisme et singularité*

Dès les années 1920, plusieurs indicateurs attestent du positionnement singulier du Parti communiste qui s'efforce d'encadrer le travail municipal à défaut de pouvoir le contrôler. En 1923, il crée la Société de recherches documentaires et d'informations municipales dans le but « de rechercher toutes publications et documents d'ordres technique ou politique concernant les questions municipales, de procéder à leur dépouillement, de constituer des statistiques et des dossiers concernant la gestion municipale [et] d'organiser pour leur diffusion un service de renseignements propagés aussi par des publications et des conférences. »<sup>48</sup> Son but officieux, selon la préfecture de police et le ministère de l'Intérieur, est aussi de favoriser « la propagande des idées bolchevistes sur toute l'étendue du territoire [...] au moyen des ressources fournies par les municipalités sympathisantes »<sup>49</sup>. Cette société est suivie par la fondation de l'Union des municipalités communistes, elle aussi, créer pour aider dans leurs tâches ses nouveaux élus sur le modèle de l'Union des municipalités socialistes dirigée par Henri Sellier. La formation des militants à l'exercice des fonctions édilitaires fait également l'objet de cours à l'école du propagandiste en 1921, à l'école municipale régionale en 1927 [BELLANGER, 2002] et lors de multiples conférences organisées avant et après-guerre par la fédération de la Seine et l'ANECR. Preuve que l'implantation municipale revêt une importance considérable dans la stratégie du Parti communiste, des cadres sont investis, non sans atermoiements ou suspicions, pour conquérir des villes ouvrières emblématiques de la Seine-banlieue à l'instar de Georges Marrane présenté à Ivry en 1925, de Paul Vaillant-Couturier à Villejuif et de Jacques Doriot à Saint-Denis en 1929<sup>50</sup>. Si à

---

<sup>47</sup> Maurice Thorez, *Il faut que ça change* (discours du 2 octobre 1947), Fédération de la Seine du PCF, 1947, p. 3.

<sup>48</sup> A. préfecture de police, ASS 607 P.

<sup>49</sup> A. préfecture de police, ASS 607 P.

<sup>50</sup> Ce dernier ne sera finalement élu maire qu'en 1931.

la différence de la SFIO, les maires rouges n'investissent pas en grand nombre l'appareil, ils n'en sont pas pour autant écartés. D'autres édiles de banlieue, dont l'investiture municipale ou cantonale a suivi la même trajectoire, ont été membres du comité central avant leur élection, source d'indemnisation. Citons pour l'entre-deux-guerres, Fernand Soupé, maire de Montreuil, Albert Vassart, maire de Maisons-Alfort, Charles Tillon, conseiller général d'Aubervilliers et Henri Janin, maire de Villeneuve-Saint-Georges, tous élus en 1935 et pour l'après-guerre, Auguste Gillot, Marcel Rosette maire de Vitry-sur-Seine (1965-1977), Fernand Dupuy maire de Choisy-le-Roi (1959-1979), Léo Figuères, conseiller général puis maire de Malakoff (1965-1996) et Marcel Trigon maire d'Arcueil (1964-1997). L'investissement municipal n'est cependant pas pour tous identique, entre ceux qui briguent le sommet de leur parti et ceux qui se spécialisent dans leurs missions d'édiles. De même, les passerelles entre l'appareil et les municipalités semblent être à sens unique. Les cas de magistrats communaux ayant rejoint le comité central à la suite de leur élection, à l'instar du singulier Georges Valbon maire de Bobigny (1965-1996) et président du conseil général de la Seine-Saint-Denis (1968-1982, 1985-1993), sont en effet beaucoup plus rares, démontrant ainsi la prégnance de l'ordre hiérarchique communiste<sup>51</sup>.

Le parcours de Georges Marrane éclaire l'accommodement du PCF à l'égard de ses élus et la position de médiation institutionnelle qu'ils ont endossé au nom de leur parti. Celui qui forme, avec Maurice Thorez, un duo ivryen à la longévité exceptionnelle (plus de 30 années de mandats), a contribué à légitimer le travail municipal. Celui qui a occupé les fonctions de président de conseil général, de vice-président du Comité parisien de libération, de ministre et de candidat du PCF face au général de Gaulle à la présidentielle de 1958 [VIET-DEPAULE, 2000], a conforté l'image d'un Parti communiste devenu « réalisateur » grâce à la médiation de ses villes rouges. En 1936, l'hagiographie *Fils du peuple* de Maurice Thorez faisait déjà l'éloge des « qualités d'administrateur » du maire d'Ivry :

« Les électeurs d'Ivry et de Vitry avaient vu depuis longtemps les communistes à l'œuvre. Ils avaient pu apprécier les qualités d'administrateur de Georges Marrane, comparer les réalisations de nos élus municipaux à celles des édiles réactionnaires dans les communes voisines. [...] L'exemple d'Ivry, de Vitry, de dizaines d'autres municipalités communistes, à Villejuif, Montreuil, Alfortville, Bobigny, Argenteuil, Villeurbanne, etc. suffirait à réfuter l'injuste accusation de spéculer sur la misère, que lancent contre nous les responsables de la détresse humaine. [...] La municipalité communiste d'Ivry, guidée par le bon cœur et le bon sens de ses militants, a fait bénéficier la population laborieuse d'avantages substantiels, tout en gérant avec un soin jaloux les finances communales. »<sup>52</sup>

Cette valorisation des réalisations des villes rouges prendra également la forme de films de propagande produits dès le milieu des années 1930 dont le modèle le plus accompli est sans

---

<sup>51</sup> Nous tenons à remercier Paul Boulland pour son éclairage en précisant que cette liste n'est pas exhaustive.

<sup>52</sup> Maurice Thorez, *Fils du peuple*, Éditions sociales internationales, 1937, p. 122-125.

conteste celui réalisé pour les élections municipales de 1947, *À la conquête du bonheur* [PERRON, 2002]<sup>53</sup>. Derrière la satisfaction affichée du devoir accompli d'une « gestion communale heureuse » se profilent pourtant des pratiques occultées, car contraires au projet politique révolutionnaire originel. Soumises en théorie à la « discipline du parti marxiste-léniniste [qui prône] la destruction de la machine de l'État »<sup>54</sup>, les municipalités empruntent en réalité d'autres voies plus conformes aux attendus de la pratique mayorale [PLATONE, 1967]. La meilleure illustration de l'écart entre prescription partisane et conduite édilitaire se découvre dans les politiques publiques des mairies communistes. Des années 1920 à leur suspension en 1939, aucune municipalité du BOP, une fois élue, n'a supprimé les octrois communaux, qui taxent la consommation des classes populaires, alors qu'ils sont fermement condamnés par le parti communiste. À la tête des municipalités et des syndicats intercommunaux, les élus communistes ne mettent pas fin au régime de la concession des monopoles communaux. Celui des pompes funèbres restera ainsi entre les mains de la compagnie des Pompes funèbres générales. Georges Marrane, lui-même, s'opposera à la mise en régie de ce service public qui est pourtant adoptée par le Conseil municipal de Paris depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce constat peut être étendu à la gestion privée des réseaux d'électricité, de gaz ou d'adduction d'eau de la Seine-banlieue et à la concession à des entreprises d'une partie du domaine communal et de certains de ses équipements (affichage public, bains douches, abattoirs, marchés aux comestibles, etc.).

Un autre indicateur conforte le conformisme des villes rouges. Des années 1920 aux années 1960, la continuité administrative est préservée. Les alternances partisans n'ont pas menacé la stabilité du corps des secrétaires généraux de mairie. Même l'épuration de l'été 1944 reste limitée et ne remet pas en cause la promotion interne qui caractérise le déroulement de carrière des cadres communaux [BELLANGER, 2009]<sup>55</sup>. Le recrutement politique ne pouvait en effet être systématisé, les arrêtés du maire restant soumis au contrôle de légalité garant de la stabilité du personnel. Le choix des collaborateurs des maires communistes, qu'ils nomment à la tête de leurs services municipaux, traduit aussi le souci de ces édiles de s'entourer d'un personnel de direction compétent. Ces derniers recrutent et promeuvent les employés de mairies sortis diplômés de l'École nationale d'administration municipale (ENAM) fondée en 1922 sous les auspices d'Henri Sellier et du conseil général de la Seine. Ces administrateurs, plus de deux milles qui à quelques exceptions n'ont pas d'attaches partisans, ont été formés des années 1920 aux années 1960 sur les bancs de cette institution par de hauts fonctionnaires de la préfecture de la Seine qui leur ont inculqué un enseignement technique et juridique. En s'entourant de ces collaborateurs légalistes, hommes et femmes de dossiers, les maires communistes ont affermi leur vocation d'élus réalisateurs. En banlieue rouge, ces élèves ont en effet contribué, dès les années 1930, à tempérer les relations avec les autorités de tutelle, sans que leur maire n'ait à se compromettre personnellement avec le pouvoir central. Le fait que l'épouse de Georges Marrane et le fils de

---

<sup>53</sup> *À la conquête du bonheur*, Ciné-Archives, 1947.

<sup>54</sup> Etienne Fajon, *Tout pour le peuple et par le peuple...*, op. cit., p. 32.

<sup>55</sup> Notre fichier des secrétaires généraux (1920-1970) : 569 carrières reconstituées.



Jean-Marie Clamamus, député maire de Bobigny, cité communiste depuis 1920, soient sortis diplômés en 1936 et 1937 de l'ENAM est aussi révélateur des liens privés et méconnus, noués entre des édiles rouges et la haute administration préfectorale<sup>56</sup>.

Dès les années 1920, les élus communistes se trouvent ainsi insérés dans un vaste mouvement de professionnalisation de la fonction municipale qui transcende les clivages partisans et conforte leur image d'efficacité, de responsabilité et de respectabilité. Avec leurs homologues aux cultures politiques antagonistes, les maires de la banlieue rouge, au sein de l'UMS et des instances de coopération intercommunale, participent à la formalisation d'une ligne commune de défense des intérêts suburbains, interrompue pendant la guerre mais reconduite de 1945 à 1947 et à partir des années 1960. Leurs villes seraient-elles, dès lors, devenues des municipalités comme les autres ? Lorsque l'on compare leur gestion avec celle de leurs concurrents politiques, une tendance à l'uniformité de modes d'administration se dessine. Elle ne doit pas toutefois masquer les besoins disparates des urbains et les réponses différentes que leur ont apportées les municipalités. Les mairies communistes ont en effet assumé des politiques qui ont profondément restructuré la morphologie de leur cité.

L'ampleur des dépenses sociales a singularisé la gestion de ces villes populaires aux prises avec le chômage des années 1930 [BRUNET, 1981] ou les reconversions économiques amorcées dès les années 1960. D'autres spécificités sont connues : le modèle politique de la colonie de vacances et des structures d'encadrement de la jeunesse et d'éducation populaire [BEAUBEROT, 2005 ; LEE DOWN, 2009], la politique de santé articulée autour de ses dispensaires [MURARD, ZYLBERMAN, 2011], la politique foncière qui tend à municipaliser une part considérable du territoire communal et la construction de logements sociaux, en nombre bien supérieur à ceux des communes à l'entre-soi bourgeois, réalisés par ses offices publics ou ses sociétés d'économies mixtes [GUGLIELMO, MOULIN, 1986]. Entre 1945 et 1959, au palmarès des municipalités dont les offices ont le plus bâti se trouvent une majorité de villes communistes dont Aubervilliers (2 779 logements), Gennevilliers (2 356), Arcueil-Gentilly (2 168), Ivry (1 802), Drancy (1 714), Saint-Denis (1 706), Nanterre (1 499), Romainville (1 140) et Montreuil (1 107)<sup>57</sup>. Les mairies communistes se présentent aussi comme une institution pourvoyeuse d'emploi en raison de leurs services publics plus étendus mais aussi du reclassement des militants [PRONIER, 1983]. Si les passerelles entre parti politique et services municipaux ne constituent en aucun cas l'apanage des villes rouges, leurs services techniques (atelier et garage) ont été sans conteste le foyer d'un activisme militant qui s'est déployé, par exemple, lors de la manifestation de 1952 contre le général Ridgway [PIGENET, 1992]. La majorité du personnel communal, surtout dans les rangs des ouvriers, participe pendant toute la période de l'âge d'or du communisme municipal au maillage de la société locale. La politisation y est même revendiquée et associée à la sociabilité festive des villes rouges [HASTINGS, 1994 ; MISCHI 2003 et 2010].

---

<sup>56</sup> Notre fichier des élèves de l'ENAM : 1 836 parcours reconstitués.

<sup>57</sup> Direction de l'habitation de la préfecture de la Seine, *Annuaire des organismes d'aménagement, de rénovation et de construction du département de la Seine*, Imprimerie municipale, 1962.

La force du communisme municipal, ce mode d'action politique, typé et hybride, que le PCF refuse de reconnaître et de conceptualiser<sup>58</sup>, est d'avoir saisi les formes anciennes d'animation locale en les acclimatant aux injonctions partisans<sup>59</sup>. Cette captation des héritages, qui voit la traditionnelle célébration des rosières se transformer en élection de la « Miss rouge », puise ses références dans les expériences municipales qui ont précédé l'implantation communiste. Dès les années 1920, les municipalités du BOP s'approprient les cultures populaires ancestrales. Dans les villes rouges sont ainsi organisées sous le patronage du maire, les fêtes de quartier, la fête communale, les kermesses, les soirées de gala, les carnivals, les fêtes des mères, de la Sainte-Catherine et de la Sainte-Barbe ou, encore, les concours du plus beau bébé. La banlieue rouge affiche ainsi la volonté d'unifier son territoire autour de ses événements commémoratifs et festifs et de ses réalisations symboliques ou monumentales, modèles de conquête politique et lieux de valorisation du collectif (cités HBM puis HLM, colonies, palais des sports, maison de la culture, bourse du travail, etc). Le cadeau (une maquette de son hôtel de ville) que la municipalité de Saint-Denis offre à Staline en 1949 pour son 70<sup>e</sup> anniversaire est symbolique de la fierté qu'ont les élus locaux de servir leur idéal en gérant leur ville [Girault, 2002]. Leur action municipale est le fer de lance d'un patriotisme de clocher, désormais « à base de classe », qu'Annie Fourcaut a analysé comme « un des fondements de la banlieue rouge » [1986 : 196].

Le Parti communiste a contracté un mariage de raison avec ses magistrats communaux : des gestionnaires « patrons »<sup>60</sup>, selon de Fernand Dupuy ancien secrétaire de Maurice Thorez élu maire de Choisy, et des magistrats « tribuns » [LAVAU, 1981] soutiens du mouvement social. Dans les pas des élus socialistes et radicaux-socialistes de l'entre-deux-guerres, ces magistrats ont personnalisé leur magistère en se faisant les porte-voix des intérêts des banlieues populaires. Leurs dispositions à capter et reconverter les expériences municipales passées les ont qualifiés du titre d'administrateurs cultivant auprès de leurs concitoyens des prises de positions protestataires, sans avoir à justifier la place singulière et souvent motrice qu'ils occupaient dans le système politico-administratif local [CROZIER, THOENIG, 1975].

Les conduites édilitaires et les politiques publiques des villes rouges se trouvent en décalage avec la perception d'un monde communiste homogène et isolé derrière ses forteresses assiégées et sa « culture de bastion » [PRONIER, 1986]. Si la direction du PCF a pesé jusque dans les années 1980-1990 sur les choix d'investiture des maires communistes, elle n'avait ni les moyens de contrôler leurs délibérations ni la possibilité de les assister quotidiennement dans leurs tâches administratives et protocolaires. Les contraintes bureaucratiques, auxquelles étaient confrontés ses élus en charge d'exécutif, les ont obligés à transiger avec leurs principes et à se plier aux logiques transinstitutionnelles et intercommunales de gestion des territoires instituées sous la Troisième République. Cette péréquation des contraintes, source de tension avec l'appareil

---

<sup>58</sup> Paul Thibaud, « Le communisme municipal », *Espri*, n° 10, 1966, p. 413-422.

<sup>59</sup> A. d'Ivry, *Bulletin municipal officiel* (1925-1960)

<sup>60</sup> Fernand Dupuy, *Être maire communiste*, Calmann-Lévy, 1975.

partisan et sa base militante, a lié de facto les élus communistes à leurs « ennemis » proclamés (l'État et les édiles réformistes et bourgeois) dans l'intérêt du bien commun communal et de ses services publics.

Les archives des municipalités et des intercommunalités révèlent ainsi un communisme enraciné et acclimaté à son cadre urbain, économique et institutionnel. Elles dévoilent des pratiques bien éloignées de la militance communiste modèle, évaluée et contrôlée [PENNETIER, PUDAL, 2002] et des modes d'action publique dérogeant à la ligne officielle. En retour, ces magistrats des villes ont largement contribué à pérenniser l'implantation du PCF et fidéliser son électeurat [ARIES, 1984]. Bien avant les expériences gouvernementales de ce parti, à la Libération (1944-1947) et durant les premiers septennats de François Mitterrand (1981-1984) et de Jacques Chirac (1997-2002), les élus locaux communistes ont montré la voie du compromis et du réformisme graduel appliqué à la gestion locale qui a certainement amorti l'effritement du Parti communiste au point de s'interroger si, aujourd'hui, ce dernier ne s'est pas « municipalisé » en se repliant sur ses derniers bastions ?<sup>61</sup>

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES CITÉES

Agulhon Maurice, *Les métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 2001.

Ariès Philippe, « La fidélité de la clientèle communiste », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 3, 1984, pp. 133-136.

Beaubérot Arnaud, « L'enfance en rouge et noir. Colonies de vacances communistes et catholiques à Ivry-sur-seine dans l'entre-deux-guerres », in Bantigny Ludivine, Baubérot Arnaud (dir.), *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, PUF, 2011, pp. 111-122.

Becker Jean-Jacques, Berstein Serge, *Histoire de l'anticommunisme en France*, t. 1, 1917-1940, Orban, 1987.

Bellanger Emmanuel, « De de Gaulle à Pompidou, lorsque l'État s'opposait aux élus locaux : l'exemplarité du Grand Paris », in Philippe Nivet et alli (dir.), *Le Grand dessein parisien de Georges Pompidou. L'aménagement de Paris et de la région capitale*, Paris, Somogy, 2010, p. 43-53.

Bellanger Emmanuel, « Des secrétaires généraux, des maires et une tutelle en terre politique », *Revue française d'administration publique*, n° 108, 2003, p. 577-591.

Bellanger Emmanuel, « La Seine-Saint-Denis ou la constitution d'une "citadelle communiste" sans union ? », in Alain Bergounioux, Danielle Tartakowsky (dir.), *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche 1963-1978*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 189-200.

Bellanger Emmanuel, « Les colonies municipales de banlieue : entre héritage paternaliste, empreinte communiste et diffusion d'un modèle (1880-1960) », in Samuel BouSSION, Mathias Gardet (dir.), *Les Châteaux du social XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beauchesne Presses universitaires de Vincennes, 2010, p. 91-102.

Bellanger Emmanuel, « Personnel communal et épurations ou l'improbable « chasse aux sorcières ». Entre dynamique professionnelle, continuité administrative et acquis statutaires (années 1880-1950) », in Marc Bergère, Jean Le Bihan (dir.), *Fonctionnaires dans la tourmente. Épurations administratives et transitions politiques à l'époque contemporaine*, Genève, L'Équinoxe Georg éditeur, 2009, pp. 179-220.

---

<sup>61</sup> Lire la contribution de Julian Mischi.

Bellanger Emmanuel, « Spécificité, continuité et uniformisation de la gestion communiste dans les mairies de la Seine », in Girault Jacques (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 293-317.

Bellanger Emmanuel, *La mort une affaire publique. Histoire du syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008

Boulouque Sylvain, « Étendre le communisme : cercles concentriques, couronnes extérieures et enclaves rouges. Les frontières du monde communiste en Europe occidentale des années 1920 aux années 1950 », in Sophie Cœuré, Sabine Dullin (dir.), *Frontières du communisme. Mythologies et réalités de la division de l'Europe de la révolution d'Octobre au mur de Berlin*, La Découverte, 2007, pp. 27-40.

Brunet Jean-Paul, *Un demi-siècle d'action municipale à Saint-Denis la Rouge 1890-1939*, Ed. Cujas, 1981.

Buton Philippe, Gervereau Laurent, *Le couteau entre les dents : 70 ans d'affiches communistes et anti-communistes*, Chêne, 1989.

Buton Philippe, *Les lendemains qui débattent. Le parti communiste français à la Libération*, Presses de la FNSP, 1993.

Chamouard Aude, « La mairie socialiste, matrice du réformisme (1900-1939) », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 96, 2007, p. 23-33.

Cœuré Sophie, « Communisme et anticommunisme », in Becker Jean-Jacques, Candar Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 2, *xx<sup>e</sup> siècle : à l'épreuve de l'histoire*, La Découverte, 2004, pp. 485-506.

Courtois Stéphane, Lazar Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Presses universitaires de France, 1995.

Crozier Michel, Thoenig Jean-Claude, « La régulation des systèmes organisés complexes. Le cas du système de décision politico-administratif local en France », *Revue française de sociologie*, n°1, vol. 16, janvier 1975, pp. 3-32.

Dreyfus Françoise, « La construction de la bureaucratie », dans Françoise Dreyfus, *L'Invention de la bureaucratie. Servir l'État en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2000, p. 169-196.

Dreyfus Michel, *PCF crises et dissidences*, Bruxelles, Éditions complexe, 1990.

Elias Norbert, *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1997 (1939).

Fourcaut Annie, Bellanger Emmanuel, Flonneau Mathieu (dir.), *Paris/Banlieues, conflits et solidarités*, Créaphis, 2007.

Gérôme Noëlle, Tartakowsky Danielle, *La Fête de l'Humanité, culture communiste, culture populaire*, Paris, Messidor, 1988, p. 125-126.

Gildas Tanguy, « Administrer "autrement" le département. "Les préfets en tournées" (1880-1940. Entre folklore républicain, rituel bureaucratique et pratiques informelles », in Laurent Le Gall, Michel Offerlé et François Ploux (dir.), *La politique sans en avoir l'air*, Rennes, PUR, 2012, pp. 35-50.

Girault Jacques, « À la conquête de la banlieue ouvrière », in Girault Jacques (dir.), *Seine-Saint-Denis, chantiers et mémoires*, Autrement, 1998, pp. 136-149.

Girault Jacques, *Sur l'implantation du parti communiste français dans l'entre-deux-guerres*, Éditions sociales, 1977.

Guglielmo Raymond, Moulin Brigitte, « Les grands ensembles et la politique », *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique*, n° 43, 1986, p. 39-74.

Hastings Michel, « Le migrant, la fête et le bastion, Halluin-la-Rouge 1919-1939 », in Alain Corbin, Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 211-221.

Julliard Jacques, « À chaque maire sa ville », in Roncayolo (Marcel) (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 5, Éditions du Seuil, 2001 (1985), p. 636-681.

Kestel Laurent, *La Conversion politique. Doriot, le PPF et la question du fascisme français*, Paris, Raisons d'agir, 2012.

Lavabre Marie-Claire, Peschanski Denis, « L'image de l'URSS diffusée dans le Parti communiste français : soixante ans d'Almanachs », *Revue d'études slaves*, n° 4, 1985, p. 637-647.

Lavau Georges, *À quoi sert le parti communiste ?*, Fayard, 1981.

Lazar Marc, *Maisons rouges : les partis communistes français et italien de la Libération à nos jours*, Aubier, 1992.

Le Lidec Patrick, « Aux origines du "compromis républicain". La contribution des associations de maires aux règles du jeu politique sous la III<sup>e</sup> République », *Politix*, n°53, 2001, p. 33-58.

Lefebvre Rémi, avril 2004, « Le socialisme français soluble dans l'institution municipale ? Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983) », *Revue française de science politique*, v.54, n°2, p.237-260.

Margairaz Michel, Tartakowsky Danielle, « *L'Avenir nous appartient !* ». *Une histoire du Front populaire*, Paris, Larousse 2006.

Martelli Roger, *L'archipel communiste. Une histoire électorale du PCF*, Éditions sociales, 2008

Morin Gilles, « L'image des élus locaux », dans Jean Vigreux, Serge Wolikow (dir.), *Rouge et rose, deux siècles de socialismes européens*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2007, p. 159-174.

Murard Lion, Zylberman Patrick, « Du pain pour les chômeurs, des roses pour les enfants », *Les Tribunes de la santé*, n° 33, 2011, pp. 45-58.

Offerlé Michel, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier avant 1914 », *Annales ESC*, juillet-août 1984, n° 4, pp. 681-713.

Pennetier Claude, « Le mandat municipal dans l'itinéraire militant », in Jacques Girault, *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Girault Jacques (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 319-338.

Pennetier Claude, « Les maires de la banlieue rouge : une approche prosopographique », in Dreyfus Michel, Pennetier Claude, Viet-Depaule Nathalie (dir.), *La part militante*, Les Éditions de l'Atelier, 1996, pp. 73-90.

Pennetier Claude, Peschanski Denis, « Partir, se taire, rester : le choix des élus de la Seine », in Jean-Azéma Pierre, Prost Antoine, Rioux Jean-Pierre, *Le Parti communiste français des années sombres 1938-1941*, Éditions du Seuil, 1986, p. 212-227.

Perron Tanguy, « Voilà les cités laborieuses à la porte du bonheur. Le Parti communiste français et les films municipaux d'octobre 1947 », in Jacques Girault (dir.), *Des communistes en France (années 1920-1960)*, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 37-45.

Pigenet Michel, *Au cœur de l'activisme communiste des années de Guerre Froide. "La Manifestation de Ridgway"*, L'Harmattan, 1992.

Platone François, *L'implantation municipale du PCF dans la Seine et sa conception de l'administration communale*, mémoire pour le diplôme supérieur d'études et de recherches politiques, FNSP, 1967.

Pronier Raymond, « Fragments d'une culture de bastion », in Antoine SPIRE (dir.), « La Culture des camarades. D'Éluard à Pif le chien où en est la culture communiste ? », *Autrement*, n° 78, 1986, p. 111.

Pudal Bernard, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Presses de la FNSP, 1989.

Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie : réflexion sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, 2003, pp. 121-143.

Santamaria Yves, *Le Parti de l'ennemi, le PCF dans la lutte pour la paix (1947-1958)*, Armand Colin, 2006.

Sawicki Frédéric, « La faiblesse du clientélisme partisan en France », dans Jean-Louis Briquet, Frédéric Sawicki, *Le Clientélisme dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998, p. 215-249.

Thibaud Paul, « Le communisme municipal », *Esprit*, n° 10, 1966, p. 413-422.

Toucas Patricia, *Les coopérateurs. Deux siècles de pratiques coopératives*, éditions de l'atelier, 2005.

Viet-Depaule Nathalie, « Georges Marrane, un communiste gestionnaire », *in* Le Béguec Gilles, Peschanski Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Éditions du CNRS, 2000, pp. 137-144.

Wieviorka Annette, *Maurice et Jeannette, biographie du couple Thorez*, Fayard, 2010.